

LE GONESSIEN

MENSUEL DES HABITANTS DE LA VILLE DE GONESSE | N° 242 | JUIN 2018

Dossier

Le parc de la Patte d'oie souffle sa première bougie

Journée de découverte le 23 juin



3 Triangle de Gonesse :
Conférence de presse
du 23 mai

13 Retour sur
l'expérience
Erasmus+

18 Le Conseil municipal
s'oppose à la
privatisation d'ADP



Retrouvez plus d'informations sur ville-gonesse.fr

SOMMAIRE

03 / Triangle de Gonesse

Retour sur la conférence de presse

04 / retour sur

06 / actualités

08 / dossier

Le parc de la Patte d'oie souffle sa 1^{re} bougie

13 / éducation

Retour sur l'expérience Erasmus+

14 / urbanisme

La Friche Prédault : le projet avance

15 / cinéma

Des ateliers de réalisation pour préparer votre film pour le festival de court métrage

16 / j'aime ma ville

18 / aéroport

Le Conseil municipal s'oppose à la privatisation d'Aéroports de Paris

19 / infos pratiques

21 / sortir

29 / menus des cantines

30 / tribunes

Chères Gonessiennes, chers Gonessiens,

Le directeur académique des services de l'Éducation Nationale a validé notre proposition de conserver la semaine de quatre jours et demi. Nous voulons poursuivre cette politique en faveur de l'éducation en maintenant un rythme favorable aux apprentissages des enfants avec 5 matinées de classe par semaine. Les enfants sont plus concentrés et apprennent mieux le matin, les études le montrent. De nombreux autres pays ont fait ce choix de privilégier l'enseignement matinal depuis longtemps et les résultats leur donnent raison. Le système scolaire français est celui qui, dans le monde, reproduit voire aggrave le plus les inégalités. Nous ne pouvons pas nous y résoudre.

Dans ce Gonessien, vous verrez que la Ville prend des positions sur des sujets nationaux d'envergure. Proches des réalités du terrain, nous devons porter la voix des habitants et des usagers du service public contre des réformes décidées à Bruxelles ou à l'Élysée à partir de simples logiques comptables. La situation de l'hôpital public est indigne. J'ai moi-même constaté sur place à l'hôpital de Gonesse la détresse des soignants face au manque de moyens alloués et les délais d'attente insupportables qui en découlent pour les patients.

La privatisation de la société Aéroports de Paris est un autre exemple des décisions comptables ineptes et déconnectées de la réalité vécue par les citoyens. Les aéroports de Paris ont une mission d'intérêt général concernant l'activité aérienne et aéroportuaire et participent aux côtés de l'État aux actions de sécurité, de sûreté, d'environnement et d'aménagement du territoire. La protection de notre qualité de vie nécessite l'intervention des pouvoirs publics pour limiter le trafic aérien, notamment la nuit. Nous ne pouvons pas rester passifs face aux menaces que fait peser le gouvernement sur notre cadre de vie.

Jean-Pierre Blazy
Maire de Gonesse



Elus et acteurs du territoire mobilisés pour le projet d'aménagement du Triangle de Gonesse

Dimanche 27 mai, une conférence de presse a réuni à la salle du Conseil municipal de Gonesse des parlementaires et des élus locaux de toutes les sensibilités, des représentants des chambres de commerce du Val d'Oise et de Seine-Saint-Denis et le *Collectif des vrais gens* (regroupant des habitants en faveur du projet d'aménagement du Triangle de Gonesse). Tous ont affirmé leur soutien à ce projet nécessaire au développement du nord de l'Ile-de-France.



Conférence de presse du 27 mai (de gauche à droite) : Mohammed HADDOU, entrepreneur et élu consulaire à la CCI 93 ; Pierre KUCHLY, Président de la CCI du Val d'Oise ; Patrick RENAUD, Président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France (DVD) ; Philippe SUEUR, 1er Vice-Président du Conseil départemental du Val d'Oise (LR) ; Jean-Pierre BLAZY, Maire de Gonesse (PS) ; Zivka PARK, députée du Val d'Oise (LREM) ; Arnaud BAZIN, sénateur du Val d'Oise (LR) ; Rachid TEMAL, sénateur du Val d'Oise (PS). Nesrine Hajeje, représentante du Collectif des vrais gens, et des élus du Conseil municipal de Gonesse étaient également présents.

Le Triangle de Gonesse, c'est aujourd'hui 700 hectares de terres agricoles enclavées entre deux aéroports et des voies rapides. Le projet d'aménagement prévoit de conserver 400 hectares d'agriculture (plus de 8000 hectares protégés à l'échelle du Grand Roissy) pour créer un véritable pôle d'attractivité sur 260 hectares. Autour de la gare de métro de la ligne 17 (la seule du Val d'Oise) seront aménagés des quartiers d'affaires (dont le projet Triango, lauréat du concours "Inventons la métropole du Grand Paris"), le complexe de loisirs et culture Europacity mais aussi des parcs paysagers et une zone agricole maraîchère. Ce projet est nécessaire pour développer ce territoire qui manque de transports, d'emplois et d'équipements et qui subit les nuisances des

aéroports sans profiter des retombées économiques. L'annulation de la création de la zone d'aménagement concertée par le tribunal administratif de Cergy Pontoise ne marque en rien un coup d'arrêt au projet. L'Etat a d'ailleurs fait appel de cette

décision et les études d'impact jugées insuffisantes seront complétées. Les différentes procédures se poursuivent par ailleurs avec notamment le dépôt du permis de construire de la gare du métro le 18 avril dernier.



Europacity ne sera pas un centre commercial mais un pôle loisirs et culture avec de nombreux espaces verts. Ici, une vue de la future salle de concert.

SPORT

Gala de boxe thaï



Le 28 avril dernier, la salle de Gonesse accueillait un gala de boxe thaïlandaise. Cette journée sportive a été préparée grâce à la participation active de Martin Carlos Bilongo (coach sportif), de Chris Deïdo (promoteur président de l'association Conceptuel Boxing) et de Sympson Ndala, conseiller municipal.

CULTURE

Exposition “Les Indes, combattantes de la première Guerre mondiale”



L'inauguration de l'exposition “Les Indes, combattantes de la première Guerre mondiale” s'est déroulée le samedi 19 mai à 14h dans la salle d'exposition de Coulanges. Cette exposition réalisée par l'association “Racines indiennes” s'inscrit dans le programme municipal de commémoration du Centenaire de la première Guerre mondiale.

VIE DES QUARTIERS

Fête des voisins



Les trombes d'eau qui se sont déversées sur Gonesse dans la soirée du vendredi 25 mai n'ont pas entamé l'ambiance conviviale de la Fête des Voisins. Ici, les habitants du Clos du Temple s'étaient donnés rendez-vous autour d'un couscous au club de rugby. Étaient notamment présents les élus Malika Caumont et Rachid Touil.

COMMÉMORATIONS

29 avril : Cérémonie du souvenir



La journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation a eu lieu dimanche 29 avril devant la stèle en mémoire des victimes des génocides du XX^e siècle, place des Droits de l'Homme en présence de membres du service civiques jeunes municipal.

73^e anniversaire du 8 mai 1945



Comme chaque 8 mai, la Ville a commémoré l'anniversaire de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Beaucoup de jeunes étaient présents autour du nouveau Monument aux morts.

23 mai : journée nationale en hommage aux victimes de l'esclavage colonial



Après la commémoration qui s'est déroulée à Gonesse devant le lycée René Cassin, des associations ravivant la mémoire de ceux qui ont souffert des atrocités de la traite négrière se sont retrouvées à Paris pour une grande marche citoyenne pour célébrer le 20^e anniversaire de la Marche de 1998.

VIE LOCALE

Opération quartier propre



Le centre socioculturel Louis Aragon a organisé le 18 avril dernier sa traditionnelle opération Quartier propre. Cette action permet de sensibiliser les enfants à la propreté de leur quartier.

RÉSEAUX SOCIAUX

La Ville lance son compte Instagram

La Ville de Gonesse a le plaisir de vous annoncer la création de son compte Instagram. Il sera dédié aux actions de la Ville, aux habitants et aux associations. Il permettra de vous informer sur les événements qui se déroulent dans notre ville mais aussi de partager des instantanés de vie gonessienne en photos et en vidéos sur le compte : « villegonesse ».

A l'occasion du lancement, participez au concours photos, ouvert à tous, sur le thème « Pour moi Gonesse, c'est... » qui se déroulera du 30 mai au 31 juillet. L'auteur de la photo qui aura le plus de likes recevra un téléphone Samsung Galaxy S8. Retrouvez les conditions du concours sur la page Instagram de la Ville.



CULTURE

Clôture des Histoires d'art à Gonesse

Le cycle d'ateliers "Histoires d'art à Gonesse" proposés par la Réunion des Musées Nationaux-Grand Palais arrive à son terme. A l'issue des trois saisons passées dont les thèmes étaient "Le portrait dans l'art, L'objet dans l'art, Le paysage dans l'art", la Ville de Gonesse vous invite à une retrospective de ces ateliers le samedi 16 juin au Grand Palais.

Au programme :

Le matin, vous pourrez suivre selon votre choix une visite guidée de l'exposition "Artistes & Robots" ou de l'exposition "Kupka. Pionnier de l'abstraction".

L'après-midi, venez visiter la plus grande verrière d'Europe, retrouvez les étonnantes créations réalisées par les Gonessiens et expérimentez des ateliers créatifs et ludiques.

.....
 Départs en bus gratuit à 10h et à 13h au niveau de l'arrêt "Mairie de Gonesse" - Retour vers 17h30. Inscription obligatoire au plus tard le 10 juin. Contact : histoiresdart.gonesse@rmngp.fr ou 01 40 13 62 79.

SCOLAIRE

Les inscriptions aux activités périscolaires et à la restauration sont ouvertes

La fin de l'année scolaire de votre enfant approche à grands pas. Pourtant, vous pouvez d'ores et déjà préparer la rentrée prochaine notamment grâce à l'ouverture des inscriptions aux activités périscolaires et la restauration scolaire.

Chaque foyer a reçu ou va recevoir prochainement un dossier d'inscription par enfant. Si ce n'est pas le cas, il est possible d'en télécharger un modèle à partir du site de la Ville (rubrique Jeunesse-Education-

Citoyenneté à Enfance) ou sur l'Espace Citoyen.

Ce formulaire est à retourner avec les pièces justificatives est à retourner avant le 3 août prochain soit par mail à education@mairie-gonesse.fr, soit via votre compte Espace Citoyen, soit à déposer au Pôle Population Education Solidarité (1 avenue Pierre Salvi) aux heures d'ouverture indiquées sur le dossier.

.....
 Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le 01 34 45 10 50.

VIE LOCALE

Journée de la propreté de la Fauconnière jeudi 7 juin

En présence de 3 classes de CE2, d'habitants et des personnels des bailleurs, la Ville organise la 3^e journée de la propreté du quartier de la Fauconnière. La matinée débutera à 8h50 sur le parvis du centre socioculturel Marc Sangnier par des ateliers ludiques et pédagogiques autour des éco-gestes. La journée se poursuivra à 13h45 sur le parvis du centre socioculturel avec au programme des actions de nettoiemnts des espaces extérieurs en petits groupes.

Venez nombreux afin de soutenir cette manifestation – contacts : 01 39 85 19 35



TRANSPORT

Aide aux transports pour les étudiants

Pour la rentrée scolaire 2018 - 2019, l'Agglomération Roissy Pays de France reconduit son soutien aux étudiants, lycéens, collégiens et leur famille en prenant en charge une partie des frais liés au transport scolaire. Pour le renouvellement de votre carte Imagine'R, les dossiers sont envoyés directement au domicile. Pour bénéficier de la subvention, ne renvoyer pas votre dossier à Imagine'R. Vous devez retourner le dossier en mairie.



CULTURE

Semaine d'inscription à l'école de musique, danse, théâtre et arts plastiques

L'école de musique, danse, théâtre et arts plastiques organise une semaine d'inscription pour la prochaine rentrée. Elle vous attend :

- Mercredi 27 juin de 14h à 19h et samedi 29 juin de 10h à 16h à l'école de musique, danse, théâtre et arts plastiques au 3 bis rue de Paris
- Jeudi 28 juin de 17h à 20h au centre socioculturel Louis Aragon
- Vendredi 29 juin de 17h à 20h au centre socioculturel M. Sangnier

Renseignements auprès de l'école de musique : 01 39 87 28 66



DOSSIER

Le parc de la Patte d'oie souffle sa première bougie



Voici un an que le parc de la Patte d'Oie a été rendu aux Gonessiens, l'occasion de rappeler aux habitants de Gonesse qu'ils disposent d'un espace vert de 120ha près du cœur de ville et de détailler les aménagements réalisés depuis l'ouverture.





Rappel historique

Cet espace naturel de 120 hectares (soit 165 terrains de football) est une ancienne décharge dont l'exploitation a été stoppée en 1995 dès l'élection de l'actuelle municipalité. Deux décennies d'efforts ont été nécessaires pour que la nature reprenne ses droits et que les Gonessiens puissent profiter de ce nouvel espace vert situé à quelques minutes du centre-ville. Ces années de travail ont permis de sécuriser le parc, de le revégétaliser et de créer des monticules pour que l'eau puisse couler en surface.

Les équipements du parc :

Un certain nombre d'équipements sont déjà installés comme par exemple un belvédère sur le dôme du Vivier du Roy. Depuis ce point de vue, vous surplombez les environs et pouvez profiter d'un magnifique panorama offrant une ligne d'horizon avec notamment par le Sacré cœur ou la tour Eiffel. Vous trouverez à proximité du belvédère des tables sur lesquelles vous pourrez pique-niquer.

Certains équipements vont être installés avant l'été

Depuis le 18 mai vous pouvez vous entraîner sur un parcours sportif flambant neuf. Au programme, plusieurs niveaux d'entraînement pour exercer toutes les parties du corps (planche pour les abdominaux, poutre pour les pompes ou les dips, chaise romaine, barres parallèles et fixes ou encore un agrée pour les muscles spinaux, fessiers, dorsaux et lombaires). Vous pourrez terminer le parcours sportif par un passage à l'espace étirements et relaxation.



Jean-Michel DUBOIS,

Conseiller municipal
Délégué aux espaces verts,
propreté et cimetière

“La réouverture du parc de la Patte d'oie est un succès marquant l'aboutissement de 20 ans d'efforts. Peu de villes ont l'opportunité d'offrir à leurs habitants un cadre verdoyant aussi vaste à quelques minutes du centre-ville. Ce poumon vert est une véritable chance pour nous tous. Il permet de développer la biodiversité et de bénéficier d'un lieu propice à l'éducation à l'éco-citoyenneté.”



Courant juin, une aire de jeux pour les enfants de 2 à 6 ans sera aménagée. Les enfants pourront s'amuser à traverser le pont de singe ou à glisser le long du toboggan.

Les cyclistes pourront user la gomme de leurs pneus sur le nouveau parcours pour VTT qui comprendra une bascule d'équilibre, un tremplin, un pont asymétrique et un dôme.

Vous pourrez également retrouver prochainement sur place des panneaux informatifs sur le parc (son histoire, sa faune et sa flore, l'environnement ou encore l'impact du trafic aérien).

Les aménagements en cours de réflexion :

La Ville mène actuellement des études afin de réaliser un parking propice à mieux accueillir les visiteurs du parc de la Patte d'oie qui souhaitent s'y rendre en voiture.

Un parc rustique entretenu grâce à la gestion différenciée...

Les espaces verts et les parcs d'une ville sont de petites respirations, des îlots de paix et de fraîcheur dont la gestion et l'entretien se conjuguent désormais avec développement durable. Pour cela la ville de Gonesse utilise la « gestion différenciée » (parfois appelée gestion raisonnée, harmonique ou durable). Cette pratique consiste à adapter le mode d'entretien aux caractéristiques et fonctions de chaque espace vert et pourrait se résumer à la formule «Entretenir autant que nécessaire et aussi peu que possible».

Ainsi, dans le parc de la Patte d'oie, les secteurs enherbés se sont pas intégralement tondus. Ils le sont seulement sur une largeur d'un mètre en bordure des chemins et des allées afin de sécuriser et de rendre praticables les accès.

La limitation des interventions humaines et notamment des vibrations générées par les appareils de coupe dans le parc favorise la biodiversité grâce à une meilleure installation des insectes et des oiseaux.

Depuis quelques mois, les médiateurs-jardiniers entretenant les 120 hectares sont épaulés par une équipe d'experts de la tonte... En effet, moutons et chèvres arpentent le dôme consacré à la gestion pastorale (dôme fermé au public sauf à l'occasion des animations) afin de raccourcir de quelques centimètres les herbes devenues trop hautes.

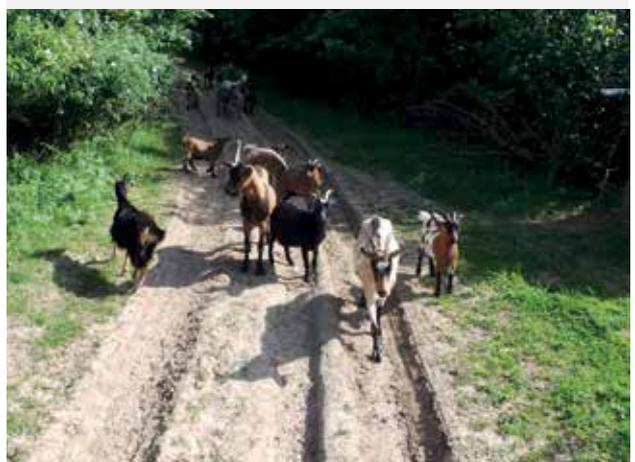
Une journée sportive pour fêter la première année d'ouverture

Le parc de la Patte d'oie n'est pas qu'un simple espace vert supplémentaire. C'est aussi un lieu vivant qui accueille régulièrement des animations et des activités. Le samedi 23 juin prochain, la Ville organise une journée sportive au sein du parc de la Patte d'Oie.

Programme du samedi 23 juin de 10h à 18h :

- **Activités sportives : vélo, slack-line (funambulisme) et course d'orientation,**
- **Balades pédagogiques à 10h30 et 15h30 (départ depuis le kiosque)**
- **Tout au long de la journée, les membres du service civique jeunes municipal proposeront aux Gonessiens de participer à la création d'une œuvre éphémère qui sera réalisée avec des éléments naturels ramassés dans le parc**
- **Animation avec les animaux des fermiers de la Francilienne (moutons et chèvres) tout au long de la journée**
- **Pique-nique possible dans le parc**

Si vous souhaitez plus de renseignements sur cette journée, vous pouvez contacter le 01 34 45 19 56



Randonnée découverte de la flore du Parc le 6 juin

Rendez-vous à 13h30 près du kiosque (500m après l'entrée du parc)

Détails au 01 34 45 19 56



Jean-Pierre BLAZY

Maire de Gonesse

Le site de la patte d'oie est une ancienne décharge, pourquoi avoir choisi de convertir ce site en parc rustique ?

Dès de mon élection en 1995, j'ai décidé de faire cesser les activités de la décharge. Cette pollution aux portes du centre-ville n'était plus acceptable. Historiquement le site abritait une terre de maraîchage comme le montre le nom du chemin des Cressonières. Il me paraissait donc essentiel de rendre à ce lieu son caractère plus naturel.

Après l'arrêt de l'exploitation de la décharge s'est engagé un long processus de reconquête de cet espace afin de le restituer aux Gonessiens. Nous avons travaillé afin que la nature reprenne ses droits dans ce lieu largement dégradé par l'usage qui en avait été fait.

Quelle ambition avez-vous pour le parc ?

Nous voulons faire de ce parc un poumon vert pour la ville où les Gonessiens peuvent venir passer du temps, notamment le week-end. Nous poursuivons les aménagements du parc.

Nous avons ainsi procédé récemment à l'installation d'un parcours sportif et nous continuons à développer les installations afin que les familles puissent profiter de cet îlot de verdure (aires de pique-nique, jeux pour enfants).

Quelles sont les spécificités de ce nouvel espace vert ?

Le parc de la patte d'Oie s'étend sur 120 hectares. Une telle surface permet de développer plusieurs activités. Nous souhaitons favoriser la biodiversité et en faire un véritable lieu d'éducation à l'éco-citoyenneté.

Le recrutement d'une équipe de jardiniers-médiateurs à l'écoute des visiteurs, un partenariat avec le centre équestre situé à l'entrée du parc, un second partenariat avec l'association « les Fermiers de la Francilienne » qui laisse dans le parc chèvres et moutons pour développer l'éco-pâturage et propose régulièrement des animations ou encore l'installation prochaine de panneaux explicatifs sur la faune et la flore du parc sont autant d'exemples indiquant clairement l'orientation écologique donnée au parc.





Retour sur l'expérience Erasmus +

Article rédigé par les élèves du lycée René Cassin participant au dispositif Erasmus+

Nous sommes douze élèves du lycée René Cassin qui participons en tant qu'ambassadeurs à un projet de deux ans nommé Erasmus+, intitulé *Job market 4.0 – Challenges for European Work and Life*. C'est un projet d'une durée de deux ans, qui porte sur le thème du marché du travail à l'ère numérique à l'échelle européenne. Il implique, en plus de la France, quatre autres pays de l'Union européenne : l'Allemagne, la Bulgarie, la Croatie et l'Italie. Ce programme nous invite à penser l'histoire et à imaginer ensemble l'avenir du travail : il nous permet aussi de travailler entre ambassadeurs et avec nos partenaires européens, de façon connectée et... en vrai ! Deux mobilités sont prévues pour nous : la première en Croatie, qui vient d'avoir lieu, la seconde à Parme après la rentrée. Enfin, nous accueillerons nos partenaires au printemps 2019, avec l'aide de la Mairie de Gonesse.

Lors de notre premier échange, six d'entre nous sommes partis

à, Varaždin, une ville située à une heure de la capitale, Zagreb. Durant cette mobilité, nous avons pu visiter des ateliers d'artisanat : la poterie et la dentelle sont en Croatie des savoir-faire qui ne se perdent pas, qui revivent, en partie grâce à Internet.

Nous avons aussi découvert plusieurs entreprises croates, telles que Solvis, fabricant de panneaux

solaires mondialement reconnu, Rimac Automobili, fabricant de voitures de luxe employant des ingénieurs et des designers de plus de vingt-cinq nationalités, ainsi qu'un incubateur de startup. Avec l'expérience acquise et le travail fourni, nous voilà mieux armés pour définir nos projets personnels et professionnels. *Longue vie à l'Europe !*





Friche Prédault : la démolition est en cours, place au nouveau projet

La démolition des anciens locaux de l'entreprise Paul Prédault par la Ville est en cours et le nouveau projet avance. Le terrain va être vendu très prochainement par l'agglomération Roissy Pays de France.

Le projet de revitalisation de la friche Prédault avance. Le 17 mai dernier, l'agglomération Roissy Pays de France a voté la vente de son terrain à la société Essor développement en charge du projet de revitalisation.

Le terrain d'une superficie de 12 972 m² se situe à proximité du centre-ville, à l'angle de la rue de Paris et de la rue Chauvart. La Ville s'est fortement impliquée dans ce projet et a œuvré pour qu'un parc d'activités et d'entreprises y sera créé. Le projet se compose de deux bâtiments d'activités modulables pour permettre de modifier les surfaces afin de répondre aux demandes des futurs utilisateurs et un pôle de service/bureaux.

« L'enjeu du projet est de proposer une identité architecturale forte qui va dynamiser l'entrée du centre-ville de Gonesse » explique la société Essor développement.

« La rue de Paris est déjà bordée d'arbres, elle prolonge le parc de la Patte d'Oie vers le centre de Gonesse. C'est pourquoi nous avons choisi d'intensifier la présence du végétal existant par la réalisation d'un jardin linéaire bordant la rue. Ce jardin assure aussi la fonction de noue pour permettre une gestion douce de l'écoulement des eaux de pluie » poursuit la société.

Le calendrier du projet

Au cours du mois de juin, le permis de construire du projet va être déposé. Le démarrage de la construction se fera à partir du début de l'année 2019 et la livraison est prévue pour le milieu de l'année 2020.

Des ateliers de réalisation pour préparer votre film pour le festival de court métrage

Le cinéma Jacques Prévert souhaite faire vivre la passion du cinéma à tout le monde grâce à de nombreuses actions de proximité, une programmation à la fois curieuse et accessible et une relation qui se construit avec les jeunes.

Rendez-vous désormais incontournable à Gonesse, le Festival de Courts métrages des jeunes, organisé par le cinéma et la Mission jeunesse de Gonesse, revient le samedi 24 novembre pour une grande soirée placée sous le signe de la Liberté.

L'idée du festival est d'inciter tous les jeunes de Gonesse à s'exprimer par l'image et le cinéma : produire des images est aujourd'hui facile. Caméras, smartphones, GoPro, drones... réaliser un film n'a jamais été aussi simple. Au même titre que la musique, le cinéma est un moyen extraordinaire pour parler de soi, son quotidien, ses envies, ses passions, ses émotions, pour décrire le monde, pour se confronter à lui...

Cette année le thème choisi "*Les chemins de la liberté*" est à la fois un hommage au cinéma en lui-même - art qui a souvent traité de liberté - et une invitation pour les jeunes à se projeter vers le futur, avec leurs espoirs, leurs craintes et leurs questionnements sur leur place dans le monde qui les attend.

Le festival est ouvert à tous les jeunes de Gonesse et d'ailleurs, de 12 à 35 ans. Laissez parler votre inspiration et envoyez-nous votre film, d'une durée de 1 à 5 minutes, réalisé seul ou à plusieurs. Tous les formats sont possibles : fiction, documentaire, clip, film d'animation...

Les films sélectionnés seront projetés sur le grand écran du cinéma Jacques Prévert à l'occasion de la grande soirée festive et gratuite du samedi 24 novembre 2018.

Pour ceux qui auraient besoin d'un coup de pouce pour se lancer, le cinéma J. Prévert met en place des ateliers de réalisation gratuits qui auront lieu en juillet pendant les Quartiers d'été de Gonesse et les vacances de la Toussaint. Il est possible de s'y inscrire dès à présent sur l'adresse ci-dessous :

.....
 Contact : Pauline Plagnol
cinema.jeunepublic@mairie-gonesse.fr
 ou par téléphone 01 39 85 85 06



Parce que j'aime ma Ville

Interdiction de la chicha sur la voie publique

Constatant un grand nombre de plaintes d'usagers à propos de la multiplication du nombre de personnes fumant le narguilé dans les espaces publics ce qui engendre regroupements et nuisances sonores, la Ville a décidé d'intervenir. Un arrêté municipal a donc été pris pour interdire jusqu'au 30 septembre prochain l'utilisation de la chicha sur la voie publique. Le non-respect de cette règle expose à une amende de 1^{er} classe, (38 euros).

Interdiction des barbecues sauvages

Depuis 2016, la Ville a pris un arrêté interdisant d'allumer des barbecues et autres réchauds sur la voie publique et les lieux accessibles au public. L'utilisation des barbecues-grill et tout autre appareil de cuisson à foyer ouvert sur les loggias et balcons des logements est également interdite. En cas d'infraction, l'amende est de 38 euros.



Installation de vidéo-verbalisation rue de Paris

Un dispositif de vidéo-verbalisation a été installé sur la rue de Paris. Les caméras mises en place permettront ainsi de sanctionner les véhicules en stationnement gênant en double-file. L'amende sera de 35 euros. Ce dispositif vise à dissuader ce genre de comportement qui crée des embouteillages en centre-ville et provoque des dépassements dangereux pour les piétons. Contrairement à la croyance populaire, les amendes ne financent pas les services de la Ville. En effet, la très grande majorité de la somme revient à l'Etat. Une toute petite part est donnée à la Ville. Au total, les recettes liées aux contraventions représentent moins d'un millième du budget de la mairie. Il ne s'agit donc évidemment pas d'un moyen de taxer les conducteurs gonnessiens mais bien de pénaliser les fautifs qui perturbent la circulation et ainsi dissuader ces comportements.



Information
proposée par
le centre de
secours de
Gonesse

Tout faire pour éviter les brûlures graves

Chaque année, 15 à 20 000 personnes sont hospitalisées à cause de brûlures, dont 3 000 dans des centres spécialisés et 1 000 personnes décèdent des suites immédiates de la brûlure. On juge de la gravité d'une brûlure en fonction de son étendue (en pourcentage de la surface corporelle), de sa profondeur (du 1er au 3e degré), de son mécanisme (thermique dans plus de 90 % des cas, chimique ou électrique) et du terrain (âge, pathologies associées). Dès que sa surface est égale ou supérieure à la paume de la main de la victime la brûlure est grave et nécessite une consultation médicale immédiate. Une brûlure profonde peut être grave même si elle n'est pas étendue

Contact avec des liquides trop chauds

Les enfants mettent en moyenne trois fois plus de temps à avoir le bon réflexe. Il faut donc faire très attention à la température des bains ou de l'eau pour le lavage des mains des enfants. Il est conseillé de faire réviser son installation dès que l'eau apparaît trop chaude. Enfin, les mitigeurs thermostatiques pour robinet permettent d'obtenir la bonne température (entre 38° et 45°C) et la meilleure protection contre les brûlures par eau chaude sanitaire.

Ne buvez pas de boisson chaude quand vous tenez votre enfant dans les bras. Il peut s'amuser seul quelques minutes, le temps que vous preniez une pause-café. Le biberon sorti du micro-onde peut apparaître tiède alors que le lait est bouillant. Le biberon chauffé au micro-onde peut occasionner des brûlures de la bouche, de la gorge et même de l'œsophage. Agitez toujours le lait et vérifiez la température sur le dos de votre main (la température idéale pour biberon et petits pots est de 37°C). Si vous en avez la possibilité préférez toujours un autre mode de chauffage.

Les produits inflammables

Certains gaz des aérosols (laque, parfum, etc.) s'enflamment au contact d'une flamme nue, faites attention à ne pas les utiliser près d'une bougie, d'un chauffe-eau, etc. Rangez les produits dangereux dans un endroit inaccessible aux enfants après chaque utilisation (un placard en hauteur muni d'un système de sécurité anti-ouverture).

Les brûlures par solides chauds : Certains ustensiles ne permettent pas à l'enfant de deviner qu'ils sont chauds, comme le fer à repasser, la porte vitrée du four, la plaque électrique, les radiateurs, grille-pain, ampoules électriques, etc. Ainsi, il peut les toucher par curiosité ou pour prendre appui. Veillez donc à ne pas laisser traîner des ustensiles encore chauds. Enfin, pour la cuisine sachez que vous pouvez opter pour des barrières de cuisinières et de plaques de cuisson.

Les brûlures par électricité

N'achetez que du matériel électrique certifié NF. Vérifier que toutes les prises sont reliées à la terre. Préférez des prises de courant à éclipses dont les orifices sont fermés. Eviter les rallonges et les prises multiples. Utilisez des cache-prises.

Ces quelques conseils vous permettront sans doute d'éviter la plupart des mauvaises surprises. Faites également attention à la fascination des tout-petits pour le feu, les allumettes, les pétards, etc. Les enfants provoquent chaque année en France 6 000 incendies en jouant avec des flammes vives.

Le Conseil municipal s'oppose à la privatisation d'Aéroports de Paris

Le Conseil municipal a voté lundi 28 mai une motion contre la privatisation de la société Aéroports de Paris. Plusieurs arguments expliquent cette opposition ferme au projet du gouvernement.

Le conseil municipal considère en effet que :

- L'Etat a déjà privatisé il y a quelques mois la gestion des aéroports de Lyon, Nice et Toulouse, ce dernier étant géré par des actionnaires chinois selon une méthode contestée par les collectivités locales.
- Le trafic des aéroports parisiens représente plus de 60 % des vols en France, et que leur privatisation est donc une décision stratégique touchant aux intérêts nationaux.
- Le cadre de vie et la sécurité de 2,6 millions d'habitants du bassin parisien sont impactés par le trafic des aéroports parisiens
- La rentabilité du rachat du capital d'Aéroports de Paris risque d'impliquer une exploitation à la hausse du trafic général ou du nombre de gros-porteurs, ce qui aurait un impact grave et immédiat sur la qualité de vie, la santé et la sécurité des riverains des aéroports parisiens.
- Les aéroports de Paris ont une mission d'intérêt général en participant aux côtés de l'État aux actions de sécurité, de sûreté, d'environnement et d'aménagement du territoire.
- La remise en cause de la participation majoritaire de capitaux publics dans le capital d'ADP porterait un grave préjudice au développement des plateformes parisiennes, avec des conséquences pour l'emploi (près de 1 500 emplois en moins au sein d'Aéroports de Paris depuis 2005), le statut, les conditions de travail et le risque d'externalisation d'un certain nombre de secteurs d'activité.



Mesure du bruit à Gonesse Baromètre mensuel Mars 2018

Tous les avions

- 355 par jours dont 47 par nuit (22h-6h),

Avions au delà de 70 dB(A)

- 206 avions par jours dont 30 par nuits,
- Le pourcentage d'avion dépassant les 70 dB(A) est plus important la nuit que le jour, 63% contre 58%,
- 30 mouvements par nuit soit 15 entre 22h et 0h, 8 entre 0h et 5h et 7 entre 5h et 6h

Mouvements les plus bruyants

- Atterrissage vers l'est, 82 dB(A) le 2 avril à 14h08
- Décollage vers le nord, 87.8 dB(A) le 15 avril à 17h49
- Décollage vers l'ouest, 81.9 dB(A) le 17 avril à 14h49
- Décollage vers le sud-ouest, 81.9 dB(A) le 23 avril à 17h10

Les salariés d'Aéroports de Paris ont lancé une pétition contre la privatisation d'ADP sur le site change.org : **APRES LES AUTOROUTES, LES AEROPORTS ? NON A LA PRIVATISATION D'AEROPORTS DE PARIS**
Vous pouvez apporter votre soutien en signant cette pétition en ligne.



URBANISME

Enquête publique sur le centre d'exploitation des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express

Dans le cadre de la création de la gare de métro du Triangle de Gonesse, la Société du Grand Paris procède à une enquête publique pour obtenir l'autorisation environnementale et pouvoir ainsi valider le permis de construire du centre d'exploitation des lignes 16 et 17 du Grand Paris Express situé sur les communes d'Aulnay-sous-Bois et de Gonesse. L'enquête se déroulera du 11 juin au 10 juillet. Deux permanences se tiendront à Gonesse, dans les bureaux du parc de la mairie, le lundi 11 juin et mardi 10 juillet de 14h à 17h.

URBANISME

Mise en vente d'un terrain

La destruction du pavillon insalubre au 10 avenue Gabriel Péri est terminée. La Ville, qui avait acheté ce pavillon et le terrain de 371m² pour mettre fin à la location par un marchand de sommeil, met désormais en vente le terrain et cherche un acheteur qui proposera un projet de 5 logements maximum de haute qualité, R+1+combles, dont l'architecture s'insèrera harmonieusement dans l'environnement pavillonnaire. La construction devra également comprendre une place de stationnement par logement.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le 01 34 45 11 87



EMPLOI

Bus de l'initiative

Le mercredi 27 juin, le bus de l'initiative missionné par l'agglomération Roissy Pays de France s'arrêtera à la Gare RER Gonesse/Villiers/Arnouville de 14h à 18h. Vous pourrez donc aller à sa rencontre pour obtenir de nombreuses informations sur les moyens de créer votre entreprise : les professionnels de la création d'entreprise, de la formation, du financement vous attendent pour répondre à toutes vos questions !



EMPLOI

Journée portes ouvertes des entreprises du Val d'Oise

Le jeudi 7 juin 2018 aura lieu la 1^{ère} journée portes ouvertes des entreprises du Val-d'Oise.

Cette journée de valorisation du patrimoine économique et du capital humain des entreprises du département vous permettra de :

- Visiter des entreprises de tous secteurs d'activités,
- Echanger avec les salariés, les dirigeants des entreprises,
- Découvrir la richesse des savoir-faire économiques,

- Prendre des contacts,
- Vous créer des opportunités.

Trois entreprises de Gonesse participent à cette opération. L'inscription auprès des entreprises participantes s'effectue via le site internet de la préfecture du Val-d'Oise :

www.val-doise.gouv.fr

Rubrique : actualité. Article : Ouvre-moi ta boîte

Renseignements : 06 03 91 44 98

MÉDIATHÈQUE

Opérations révisions

À l'approche des examens et notamment du baccalauréat, la Médiathèque de Gonesse organise des opérations révisions. Du 5 au 16 juin, des horaires seront spécialement réservés aux étudiants, collégiens et lycéens. Pendant ces temps, de nombreux documents sont à votre disposition pour vous aider dans vos révisions et toute l'équipe de la médiathèque sera présente pour vous accompagner dans vos révisions. Le mardi de 14h à 20h, les mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 19h et les samedis de 10h à 13h et de 14h à 17h30. Enfin, la médiathèque vous ouvrera également ses portes le dimanche 10 juin de 10h à 18h.

SPORT

L'association gymnique de Gonesse cherche des bénévoles

L'Association Sportive Gymnique de Gonesse recherche des bénévoles pour encadrer les cours des équipes tremplin et loisirs à partir de septembre prochain. L'encadrement est prévu pour des cours sortants baby gym de 1h30, 2 fois par semaine (mardi et jeudi) et des cours loisirs 2 fois 2 heures (mercredi de 14h à 18h). Il s'agit également de participer aux événements organisés par l'ASGG (Fêtes de fin d'année, halloween, chasse aux œufs au printemps) pour une présence et une aide pour la décoration. Ces événements sont organisés le samedi. L'association recherche des candidats motivés-es et motivants-es, responsables, dynamiques, avec l'esprit d'équipe et d'initiative, ayant un bon contact avec les enfants

Pour tous contacts et renseignements s'adresser à la Présidente Valérie EUGENE au 06 76 15 49 04
Email : valerie.dartron@wanadoo.fr



ASSOCIATION

Journée de sensibilisation à la drépanocytose

La drépanocytose est une maladie génétique, héréditaire. C'est une anomalie de l'hémoglobine, substance qui se trouve dans le globule rouge qui circule dans le sang. Chez le patient drépanocytaire, l'hémoglobine est différente de l'hémoglobine habituelle. Elle rend les globules plus fragiles, ils sont détruits plus rapidement, ce qui provoque anémie et fatigue. Parfois ils peuvent boucher les vaisseaux sanguins ; l'oxygène n'arrive alors plus correctement et cela provoque d'atroces douleurs.

Cette maladie est en réalité la première maladie génétique au monde qui touche principalement, les africains et la population des Antilles, Madagascar et américaine.

La responsable du centre de loisirs de Victor Hugo et son équipe, soutenus par Madame Maillard, Maire adjointe déléguée à la petite enfance, enfance et personnes handicapées, en partenariat avec le centre hospitalier de Gonesse, vont sensibiliser la population à la maladie le mercredi 6 juin à partir de 13h30 dans le hall d'accueil de l'hôpital : jeux pédagogiques, vidéo et stand d'informations vous permettront d'en savoir plus sur cette maladie.

Renseignements : 06 03 91 44 98

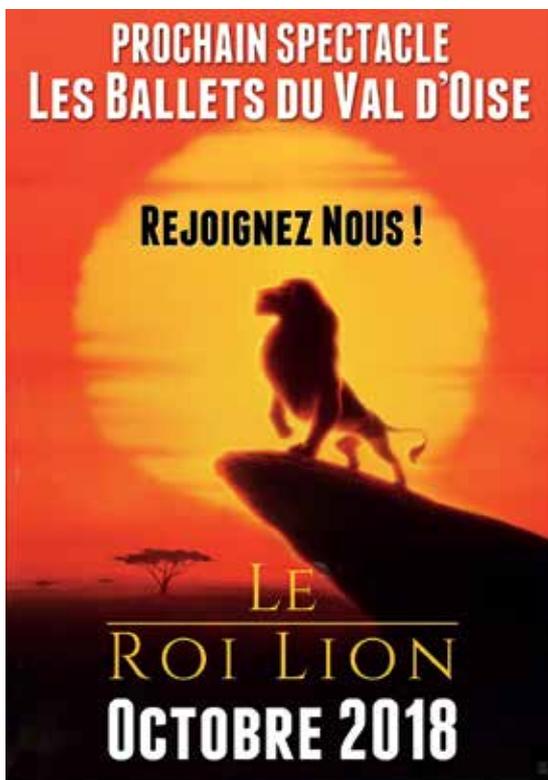
ASSOCIATION

Ateliers découverte des Ballets du Val d'Oise

Pour la deuxième année, les Ballets du Val d'Oise invitent les enfants des écoles primaires de la ville à une « session découverte » qui se déroulera le samedi 23 juin 2018 au Gymnase Jesse Owens de 14h à 16h30.

Chaque groupe mis en place par tranche d'âges créera un enchaînement chorégraphique qui aboutira à la réalisation d'une mini-chorégraphie sur une musique moderne et rythmée. En fin de séance, la restitution du travail effectué sera présentée aux parents. Un diplôme de participation sera remis à chaque enfant ainsi qu'un goûter et des photos.

Renseignements : 06 03 91 44 98



JEUNESSE

Stage de cirque pour les 8/15 ans

Venez profiter des stages de cirque pendant les Quartiers d'Été du lundi au vendredi de 10h à 16h, du 3 juillet au 3 août, du 6 au 10 août et du 13 au 17 août 2018, sur le parvis de la salle des Fêtes. Ouvert aux jeunes âgés de 8 à 15 ans pour 11 euros la semaine de stage.

Renseignements et inscriptions au 01 34 45 10 76



EVÈNEMENT

LE JEU DANS TOUS SES ETATS

Le 30 juin de 14h à 18h à la ludothèque (rue Jean Moulin), un après-midi jeu est organisé en partenariat avec le Service Civique Jeunes Municipal.

Différents espaces de jeux seront créés pour que petits et grands puissent profiter d'un bon moment.

- Espace de jeux rétro gaming
- Espace de jeux de construction
- Espace de jeux de plateau
- Espace de jeux sportifs
- Et plein d'autres

Animations gratuites pour tous les publics.

Les enfants doivent venir accompagnés

Venez nombreux passer une bonne journée détente avant les vacances (dernière phrase optionnelle)

Pour plus de renseignements : 01.34.45.10.63

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- 7 février : KISS Soan
- 30 mars : GUEBIÉ Doudjré
- 9 avril : BALKAR Furkan
- 11 avril : EBREUIL Ayden
- 11 avril : HOUDÁÏFA Manel
- 17 avril : CHARTIER Yanne
- 18 avril : HOUARI Aaron
- 20 avril : MAARREF Ilhem

MARIAGES

- 19 avril : PYARALY SONDARJEE et Naël RAMATOLA Irvana
- 21 avril : ORCEL Philippe et OZKUR Myriam
- 28 avril : KARAKAS Haydar et YARLIKAC Hasret

DÉCÈS

- 9 décembre : MELAZI Tamaz
- 13 février : MOUSSAOUI Abdellah

- 2 avril : TEMPLIER née RUFIN Marthe
- 3 avril : LAMBEL Philippe
- 6 avril : OGER Anicet
- 13 avril : FALEYRAS KAMLEUN TCHATCHOUA Keilyana
- 15 avril : ERSAHIN Alain
- 15 avril : DRUILLENNEC Christian
- 17 avril : JAVED Iqbal
- 25 avril : DJEMIA née MARCHIORO Micheline
- 28 avril : HADJISSI Mohamed

SORTIR

À GONESSE

ATELIERS

SPECTACLES

SORTIES

SPORT

CINÉ



CINÉMA

MERCREDI
6 juin

14h30
Cinéma

JACQUES
PRÉVERT

AVANT-PREMIÈRE PARVANA

*En Afghanistan, sous le régime taliban, Parvana, onze ans, grandit à Kaboul ravagée par la guerre. Elle aime écouter les histoires que lui raconte son père, lecteur et écrivain public. Mais un jour, il est arrêté et la vie de Parvana bascule à jamais. Car sans être accompagnée d'un homme, on ne peut plus travailler, ramener de l'argent ni même acheter de la nourriture. Parvana décide alors de se couper les cheveux et de se travestir en garçon afin de venir en aide à sa famille. Venez découvrir plus de 3 semaines avant sa sortie officielle le magnifique film d'animation Parvana, par les créateurs de *Brendan et le secret de Kells* et du *Chant de la Mer* !*

Public : à partir de 10 ans - **Durée :** 1h34
Réservation : cinema.publics@mairie-gonesse.fr



SPECTACLE

VENDREDI
8 juin

19h
Auditorium de
COULANGES

OÙ JE VAIS QUAND JE FERME LES YEUX ?

Par la Compagnie Ches Panses Vertes

Être au chaud dans sa maison, comme c'est bon. Avoir un toit sur la tête et se sentir chez soi, comme c'est apaisant. Habiter sa maison, puis le monde, est un apprentissage, nous dit une conteuse habillée de mille couleurs. Elle chante l'histoire d'un petit garçon, ses journées et les songes qu'il fait la nuit. Avec des comptines rondes et légères, des silhouettes en papier translucide et des images de lumière qu'elle dessine en direct, cette bonne fée tisse un univers plein de douceur. Le tout est enveloppé d'une matière sonore aux nuances orientales et slaves.

Texte : Jean Cagnard / Co-mise en scène : Sylvie Baillon et Eric Goulouzelle / Avec : Luce Amoros

Public : à partir de 3 ans - **Entrée :** 7€, 5€, 3€ - **Durée :** 35min
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 60
letasdesable-cpv.org

QUIZZ MUSICAL

Les bibliothécaires vous proposent un quiz musical ! Du rock au classique en passant par la pop, l'électro et bien d'autres genres, venez tester vos connaissances musicales pour ce grand quiz !

.....
Public : Tout public - **Entrée libre** - **Durée :** 2h
 Réservation indispensable : 01 34 45 97 30



SAMEDI
9 juin

15h
 Médiathèque de
COULANGES

CINÉMA



LUNDI
11 juin

18h
 Cinéma
**JACQUES
 PRÉVERT**

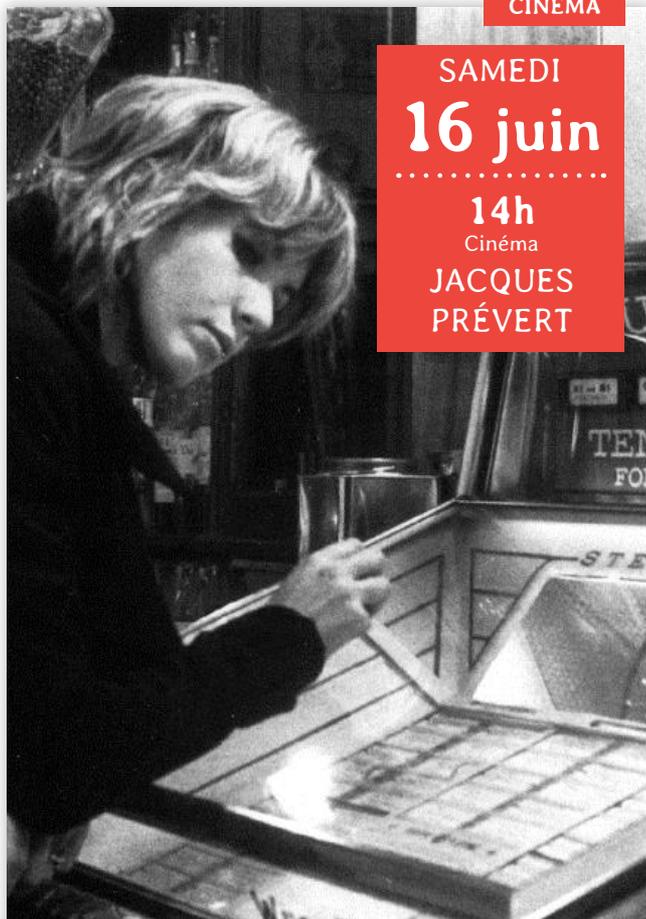
CINÉ JEUNES BLACK PANTHER

T'Challa revient chez lui prendre sa place sur le trône du Wakanda, une nation africaine technologiquement très avancée. Mais lorsqu'un vieil ennemi resurgit, son courage est mis à rude épreuve. Il se retrouve entraîné dans un conflit qui menace non seulement le destin du Wakanda, mais celui du monde entier.

La jeunesse aux commandes ! Les jeunes de la ville de Gonesse participent à la sélection du film et se proposent d'animer la séance, autour d'un film qui leur tient à cœur.

.....
Public : à partir de 10 ans - **Tarif :** 3€ - **Durée :** 2h15
 Réservation : cinema.publics@mairie-gonesse.fr

CINÉMA



SAMEDI
16 juin

14h
 Cinéma
**JACQUES
 PRÉVERT**

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES LA SALAMANDRE

Pierre et Paul, respectivement journaliste et écrivain, s'associent pour écrire un scénario d'après un fait divers : l'histoire d'une jeune fille accusée par son oncle d'avoir tenté de le tuer. Le procès se termine par un non-lieu. Pour en savoir plus, Pierre et Paul retrouvent Rosemonde, ouvrière rebelle dans une usine de salaison.

En partenariat avec le CCAS de Gonesse, une séance précédée d'un pot convivial à partir de 13h30 et suivie d'une discussion avec Emmanuel Garcia, historien menant les conférences sur Mai 68.

.....
Tarif : 3€ - **Durée :** 2h05
 Réservation : cinema.publics@mairie-gonesse.fr

ATELIER NUMÉRIQUE

SAMEDI
16 juin

14h30
Médiathèque de
COULANGES



JEUX VIDÉOS EN FAMILLE

Viens faire découvrir à tes parents, oncles, tantes et grands-parents une sélection de jeux vidéos sur la console Switch. Pour jouer, il faudra miser sur la collaboration, petits et grands !

.....
Tout public - Entrée libre - Durée : 2h
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

LADYLIKE LILY

Depuis 2010, Ladylike Lily est le projet solo à multiples facettes d'Orianne Marsilli. Portée par ses envies d'épures, elle arpente les scènes seule, accompagnée de sa guitare dont elle ne cesse d'explorer les sonorités. Teintée folk à l'origine, sa musique devient plus pop, plus rock sur scène et ses envoûtantes mélodies aériennes sont accompagnées de textes en français.

.....
Entrée libre - Tout public - Durée : 1h30
Renseignement – Réservation : 01 34 45 97 30

CONCERT FOLK-POP

SAMEDI
16 juin

20h30
Auditorium de
COULANGES



ART

SAMEDI
16 juin

10h
Grand Palais
PARIS



HISTOIRES D'ART À GONESSE

Depuis mars 2017, la Réunion des musées nationaux-Grand Palais et la ville de Gonesse proposent aux habitants des visites guidées et des ateliers créatifs. Samedi 16 juin, participez à une journée festive au cœur du Grand Palais et visitez ses expositions et la plus grande verrière d'Europe.

Au programme :

- Le matin : visite guidée des expositions Artistes & Robots ou Kupka. *Transport en bus et déjeuner gratuit*
- L'après-midi : découverte des créations réalisées par les gonessiens pendant les 3 saisons du projet, ateliers créatifs accompagnés par des artistes, visite de la Nef du Grand Palais. *Transport en bus gratuit*

Retour en bus vers 17h30

.....
Inscription et information : histoiresdart.gonesse@rmngp.fr / 01 40 13 62 79

21 JUIN — 2018

FÊTE DE LA MUSIQUE

18h-22h
Cour de Coulanges
/ Place M. Sangnier

18h : déambulation musicale dans le parc d'Orgemont avec **Sambacana** (Batucada) et **No Water Please** (fanfare).

18h45 : début des concerts à la cour de Coulanges :



18H45 - **BGB** (pop) // 19H35 - **WASTE** (Electro Rock)



20H25 - **VSKY** (Hip-hop / Trap) // 21H15 - **HOVER DUST** (Big Rock)



NO WATER PLEASE
(Brass band)

Anime les changements de plateau //

Et sur la **place Marc Sangnier** :

16h30: animation musicale déambulatoire par l'Orchestre Jazz Band *Dixieland*

17h: démonstration country par l'association *Beautiful Days*

CITOYENNETÉ



LUNDI
18 juin

11h30
Place du
**GÉNÉRAL
DE GAULLE**

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

Pour commémorer l'appel du 18 juin 1940 par le général de Gaulle depuis Londres, la Ville vous convie à 11h30 sur la place du général de Gaulle pour une cérémonie. Celle-ci commencera par une levée des drapeaux et se poursuivra par une minute de silence suivie d'une lecture de l'appel du Général de Gaulle.

EVÈNEMENT



DU
**18 au 25
juin**

Place
JEAN JAURÈS

FÊTE FORAINE

La traditionnelle brocante du centre-ville aura lieu le 24 juin à 8h, et, comme lors de chaque édition, elle sera associée à la Fête du pain avec des animations qui seront proposées par les associations. En amont de cette journée, une fête foraine sera installée place Jean Jaurès pour le plus grand plaisir des familles du 18 au 25 juin.

CINÉMA



MERCREDI
20 juin

18h
Cinéma
**JACQUES
PRÉVERT**

DOCUMENTAIRE - PERCUJAM

PERCUJAM est un groupe de musique unique, composé de jeunes adultes autistes et de leurs éducateurs. Un monde à découvrir, où travail, humanisme et humour riment avec musique.

Séance précédée d'un pot d'accueil convivial et suivi d'un concert par les élèves de l'Ecole de musique.

Dans le cadre de la Fête de la musique

Tarif : 3€ - Durée : 1h04

Réservation : cinema.publics@mairie-gonesse.fr

CONTE

**22 et 23
juin**

10h30

Médiathèque
George Sand
Médiathèque
de Coulanges



RIKIKI, CONTE DE L'ARBRE

Par France Quatromme

La conteuse France Quatromme vous propose des contes et comptines traditionnels et inventés chantés, joués, mimés. Dans un arbre des oisillons sortent de l'oeuf alors que leur maman est partie se promener. Rikiki, le petit dernier n'a pas peur, quand il décolle du toit, c'est pour partir à l'aventure. Il atterrit bien loin de l'arbre dans une flaque de boue. Dans la forêt, il rencontre Boucle-Bouclette, un loup-chaussette et une chenille. Mais Rikiki n'a plus qu'une envie : retrouver son arbre...

Public : à partir de 1 an - **Entrée libre** - **Durée :** 30min

Renseignements – Réservation : 01 34 45 97 30

CONSEIL MUNICIPAL

Chaque mois, le conseil municipal se réunit pour définir les orientations politiques et régler, par ses délibérations, les affaires de la Commune. Ces séances étant publiques, tous les Gonesseis sont invités à y assister.



LUNDI
25 juin

20h30
Salle du
**CONSEIL
MUNICIPAL**

CINÉMA

MERCREDI
27 juin

14h30
Cinéma

JACQUES
PRÉVERT



CINÉ-GOÛTER KIÉ LA PETITE PESTE

La vie quotidienne, dans un quartier populaire d'Osaka, de la jeune Kié, âgée de huit ans. Malgré une situation familiale assez déséquilibrée, c'est la reine de la débrouillardise. En hommage à Isao Takahata. A l'issue de la séance, un goûter pour petits et grands à dévorer dans la convivialité!

Public : à partir de 6 ans - **Tarif :** 3€ - **Durée :** 1h45
Réservation : cinema.publics@mairie-gonesse.fr

LOISIRS

À PARTIR DU
9 juillet

14h-18h
Parvis de la salle
JACQUES
BREL



LES Quartiers
d'été

QUARTIERS D'ÉTÉ

Les Quartiers d'été sont l'occasion de venir s'amuser dans une ambiance conviviale. Vous pourrez profiter des nombreuses animations proposées, avec des activités sportives et artistiques au programme. Des espaces pour tous les âges seront aménagés, avec cette année des activités dédiées aux jeunes. Chaque mardi, des nocturnes seront proposées comme le cinéma plein air ou les spectacles de danse et de magie. Hors du site, des journées dans des parcs de loisirs seront organisées en parallèle des Quartiers d'été. Rendez-vous du lundi au samedi de 14h à 18h à partir du 9 juillet

RETROUVEZ AUSSI

- **Les CROQ' MARMOTS** : tous les mercredis à 15h à la médiathèque de Coulanges
- **On n'a pas tout lu** : samedi 16 juin à 14h30 à la médiathèque de Coulanges
- **Graines de Critiques** : samedi 16 juin à 15h à la médiathèque de Coulanges

Plus de renseignements sur l'agenda du site internet de la ville.

CE MOIS-CI DANS VOTRE CINÉMA

JACQUES PRÉVERT

Films en VF sauf mention contraire

SEMAINE DU 6 AU 12 JUIN		Durée	Merc. 6	Jeu. 7	Vend. 8	Sam. 9	Dim. 10	Lun. 11	Mar. 12
PARVANA	1h34	14h30 Av. Première							
WILLY ET LES GARDIENS DU LAC	1h11					14h Ciné Famille	14h		
BLACK PANTHER	2h15							18h Ciné Jeunes	
PLAIRE, AIMER ET COURIR VITE	2h12	20h30			16h	20h30	16h	14h	18h15
CORNÉLIUS, LE MEUNIER HURLANT	1h47	16h30			14h	16h	18h30	20h30	14h
NOBODY'S WATCHING (vo)	1h42	18h30			18h30			16h15	20h30
EVERYBODY KNOWS (vo)	2h10				20h30	18h			16h
SEMAINE DU 13 AU 19 JUIN		Durée	Merc. 13	Jeu. 14	Vend. 15	Sam. 16	Dim. 17	Lun. 18	Mar. 19
BLACK PANTHER	2h15	14h				20h30			
UNIVERSITÉ INTER-ÂGES : MAI 68 LA SALAMANDRE	2h05					14h UIA	18h		
EN GUERRE	1h53	20h30			16h	18h30	14h	20h30	14h
LOS ADIOSES (vo)	1h26	16h30			14h		16h15	18h30	18h30
BIENVENUE EN SICILE (vo)	1h39	18h30			18h15	16h30		16h30	20h15
PLAIRE, AIMER ET COURIR VITE	2h12				20h15			14h	16h
SEMAINE DU 20 AU 26 JUIN			Merc. 20	Jeu. 21	Vend. 22	Sam. 23	Dim. 24	Lun. 25	Mar. 26
LE VOYAGE DE LILA	1h16	14h30 Ciné Gôûter				14h	14h		
PERCUJAM	1h04	18h Fête de la Musique						14h	
L'EXTRAORDINAIRE VOYAGE DU FAKIR	1h36				20h30 (VO)	18h (VF)	16h (VF)	16h (VO)	14h (VF)
L'HOMME QUI TUA DON QUICHOTTE (vo)	2h12	20h15			14h		18h	20h	16h
3 VISAGES (vo)	1h40	16h			18h30	16h		18h	20h30
EN GUERRE	1h52				16h30	20h			18h30
SEMAINE DU 27 JUIN AU 3 JUILLET			Merc. 27	Jeu. 28	Vend. 29	Sam. 30	Dim. 1	Lun. 2	Mar. 3
LA RÉVOLTE DES JOUETS	33 min				10h Mon P'tit Ciné				
HOMMAGE À ISAO TAKAHATA		Kié : 14h30 Ciné goûter				Yamada 14h	Pompoko 14h		
LA FÊTE DES MÈRES	1h41				14h	20h	16h15	18h	18h
RETOUR A BOLLÈNE (vo)	1h07	20h Ciné débat			20h		18h15	16h	14h
UNA QUESTIONE PRIVATA (vo)	1h24	18h15			16h	18h		20h	16h
UNE ANNÉE POLAIRE (vo)	1h34	16h30			18h	16h		14h	20h
SEMAINE DU 4 AU 10 JUILLET			Merc. 4	Jeu. 5	Vend. 6	Sam. 7	Dim. 8	Lun. 9	Mar. 10
HOMMAGE À ISAO TAKAHATA		Yamada 14h30				Pompoko 14h	Kié 14h		
SOLO: A STAR WARS STORY	2h15	16h30 (3D)			20h15	20h (3D)		18h	16h
GUEULE D'ANGE	1h48				16h	18h	16h	14h	20h15
3 JOURS À QUIBERON (vo)	1h56	20h30			18h		18h15	16h	14h
HEDY LAMARR: FROM EXTASE TO WIFI (vo)	1h30	18h45			14h	16h15		20h30	18h30



Les RDV des amis du cinéma



Instant-ciné



MENUS DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET DES ACCUEILS DE LOISIRS

LUNDI 4 JUIN

Salade Tennessee (maïs, poivrons, jambon de dinde, salade)
Salade de riz à la tomates, poivrons, oignons, ciboulette

Emincé de poulet

sauce andalouse
Boulette soja, tomate, basilic

Carottes Vichy

Petit suisse sucré
Petit suisse aux fruits

Fruits de saison

MARDI 5 JUIN

Salade de tomates
Pomelos et sucre

Paupiette de veau aux pruneaux

Pavé du fromager

Petits pois au jus

Fromage fondu Président
Cotentin nature

Eclair au chocolat
Eclair à la vanille

MERCREDI 6 JUIN

Melon vert
Pastèque

Sauté d'agneau à l'estragon

Fricassée de colin dieppoise

Haricots verts et flageolets

Pont l'Evêque
Bûchette mi-chèvre

Crème dessert au chocolat
Crème dessert à la vanille

JEUDI 7 JUIN

Saucisson à l'ail et cornichons
Thon mayonnaise

Lasagnes à la bolognaise

Lasagnes au saumon

Tomme grise
Saint Paulin

Fruits de saison

VENREDI 8 JUIN

Salade jurassienne (salade, dés de dinde, emmental)
Salade grecque (concombre, olives tomates et feta)

Poisson frais selon arrivage

Escalope de porc sauce colombo

Pommes cubes vapeur

Yaourt aromatisé
Yaourt nature et sucre

Compote pomme-fraise
Compote pomme-banane

LUNDI 11 JUIN

Taboulé
Salade de tortis au thon et à la mayonnaise

Aiguillette de colin meunière

Nuggets de volaille

Haricots beurre

Brie
Carré de l'est

Fruits de saison

MARDI 12 JUIN

Melon
Pastèque

Blanquette de veau

Quenelles de brochet à la crème

Riz créole

Yaourt velouté nature et sucre
Yaourt "Velouté Fruix"

Glace «rocket» (glace à l'eau)

MERCREDI 13 JUIN

Salade de tomates au maïs
Céleri rémoulade

Sauté de dinde à la dijonnaise

Fricassée de saumon sauce lombarde

Semoule et jus

Cantal
Montboissier

Fruits de saison

JEUDI 14 JUIN

Carottes râpées
Salade chou chou (chou rouge et blanc râpé, sauce fromage blanc échalote)

Saucisse fumée

Oeufs durs sauce mornay

Epinards à la crème

Petit suisse aux fruits
Petit suisse sucré

Gâteau aux framboises

VENREDI 15 JUIN

Betteraves, vinaigrette au persil

Raviolis de volaille

Raviolis de saumon & fromage râpé

Compote de pommes

Galettes Saint Michel

LUNDI 18 JUIN

Radis et beurre
Salade verte et maïs

Pané blé, fromage, épinard

Cordon bleu

Brocolis béchamel

Petit suisse sucré
Petit suisse aux fruits

Moëlleux au chocolat frais

Gâteau basque

MARDI 19 JUIN

Macédoine mayonnaise
Chou-fleur sauce cocktail

Boulettes d'agneau

sauce hongroise

Calamars à la romaine

Tortis & emmental râpé

Tomme noire
Edam

Fruits de saison

MERCREDI 20 JUIN

Concombre et feta
Courgettes rapées «Al Pesto»

Paëlla au poulet

Paëlla au poisson

Camembert
Coulommiers

Smoothie banane ananas

JEUDI 21 JUIN

Crêpe au fromage
Crêpe aux champignons

Boeuf cuit à l'étouffée au jus

Steak de colin à la crème

Mélange de légumes & haricots plats

Brochette de fruits sauce chocolat et chantilly

VENREDI 22 JUIN

Pastèque
Melon jaune

Pavé de poisson mariné au thym

Steak haché

Pommes campagnardes & ketchup

Chèvreine
Fromy

Cône glacé vanille

LUNDI 25 JUIN

Salade verte à la niçoise
Salade du chef (salade verte, dés de dinde, emmental, tomate, olives noires)

Paupiette de veau sauce marengo

Steak de colin au curry

Boullgour et jus

Fromage blanc sucré
Fromage blanc aux fruits

Compote pomme-cassis
Compote de pêches

MARDI 26 JUIN

Salade de riz à la catalane
Taboulé

Merguez au jus

Omelette au fromage

Beignets de chou-fleur

Saint Nectaire
Emmental / Baguette tradition

Fruits de saison

MERCREDI 27 JUIN

Carottes râpées
Céleri au fromage blanc citronné

Sauté de porc sauce vallée d'Auge

Colin sauce méridionale

Printanière de légumes

Sorbet fruits de la passion, chantilly et cigarette russe

JEUDI 28 JUIN

Melon vert
Pastèque

Boeuf sauté à la bordelaise

Pavé du fromager

Carottes aux champignons

Yaourt aromatisé
Yaourt nature et sucre

Tarte amandines aux poires

VENREDI 29 JUIN

Salade de betteraves
Haricots verts

Médaille de merlu

sauce crevettes

Rôti d'agneau farci

sauce forestière

Purée de pommes de terre

Rondelé nature
Tartare ail et fines herbes

Poire au sirop sauce chocolat

Groupe socialiste et apparentés

Depuis quelques mois, les élus locaux s'inquiètent des mesures qui s'abattent successivement sur le monde du logement social : la loi de finances 2018 d'abord, avec des mesures financières qui auront des conséquences dramatiques, et maintenant la discussion du projet de loi visant à réorganiser le secteur HLM.

Avec la loi de finances, le Gouvernement va ponctionner jusqu'à 1.5 milliards d'euros en 2020 sur le budget des bailleurs sociaux par la baisse des APL qui est versée à 6 millions d'allocataires. Le Gouvernement demande aux HLM de baisser les loyers en conséquence ce qui revient à leur faire payer l'addition; les bailleurs privés eux ne baisseront pas leurs loyers.

Ces mesures ont des conséquences majeures :

- Sur la capacité d'investissement des organismes alors qu'en IDF plus de 700 000 demandes de logement sont en attente (1 700 à Gonesse) et qu'il n'y a environ que 60 000 attributions par an, on va donc allonger les délais, et les problèmes de logement,
- Sur l'emploi les bailleurs risquent de licencier du personnel,
- Sur le bâtiment, moins d'investissement et de mise en route de chantiers, on estime que c'est 43 000 emplois qui sont menacés dans le secteur du bâtiment,
- Sur la vie quotidienne des locataires : c'est moins de moyens pour l'entretien, la modernisation moins de moyens pour des actions telles que la GUSP sur la Fauconnière,
- Enfin sur l'équilibre économique des organismes d'HLM, dont certains seront menacés.

Et c'est bien là le dessein du Gouvernement que l'on retrouve dans le projet de loi ELAN « évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ». L'objectif est de concentrer les acteurs du logement social et ne garder que trois organismes d'HLM, sur les 800 actuels. La concentration risque d'éloigner davantage les locataires des gestionnaires et la résolution des problèmes quotidiens s'en trouvera ralentie.

Parallèlement cette nouvelle loi fait craindre une remise en cause de la loi SRU de décembre 2000 qui impose aux communes d'avoir 25% de logements sociaux sur leur territoire. Une député de la majorité présidentielle a d'ailleurs récemment déclaré « la question du logement et de la mixité sociale doit s'envisager à l'échelle de la métropole ». Ainsi en Ile de France, les communes qui ne respectent pas ce pourcentage, n'auraient plus d'obligations, les logements sociaux resteraient concentrés sur quelques communes de banlieue, toujours les mêmes. L'offre de logement social va donc se réduire, tandis que les loyers seront encore plus élevés dans le secteur privé puisque le Gouvernement ne met pas en œuvre l'encadrement des loyers prévu par la loi ALUR.

C'est donc une véritable remise en cause de notre modèle du logement social, qui est entreprise. On voit bien que ce gouvernement n'a pas une ambition de cohésion sociale mais une philosophie d'avantager les plus riches, comme avec la suppression de l'ISF, en pensant que plus les riches sont riches et mieux ça va aller.

Christian Cauro

Groupe communiste et républicain

NON à la privatisation d'aéroports de Paris
Le 28 mai le conseil Municipal a délibéré à propos d'une motion d'opposition à la privatisation d'aéroports de Paris.

Au cours de ce débat, notre Groupe est intervenu pour soutenir cette motion en ces termes :

Actuellement l'Etat est le principal actionnaire de cette entreprise publique avec 50,6 % des parts. Vendre au privé rapporterait à l'Etat environ 8 milliards d'euros.

Cette privatisation entraînerait de nombreux problèmes :

- ADP étant en situation de monopole sur les aéroports de la région Ile-de-France, un rachat pour une société privée pourrait fortement augmenter les prix et réduire la qualité des services au détriment de ses clients, notamment Air France.

- Dans un contexte national et international de lutte contre le terrorisme, il apparaît plus compliqué de garantir la sécurité, en particulier la gestion des frontières en confiant ces missions à une entreprise privée.

- La privatisation des autoroutes ainsi que celle plus récente de l'aéroport de Toulouse s'avèrent être un gouffre financier pour la Nation, et une erreur stratégique, tant les appétits financiers sont à l'opposé d'une logique de service public répondant à l'intérêt général.

De plus, compte tenu du nombre d'emplois générés par ces aéroports, une privatisation aurait très certainement des répercussions négatives sur la nature même des emplois et les conditions de travail des salariés.

Cette privatisation servira directement les intérêts des grands groupes capitalistes qui vont accroître encore leurs bénéfices.

Il est possible de libérer les services publics du poids écrasant des marchés financiers, en s'attaquant au cœur de la construction européenne : la banque centrale européenne et l'usage qu'elle fait de son pouvoir de création monétaire.

D'autre part, nous nous opposons à toute privatisation du groupe ADP en raison des risques que celle-ci fait peser sur le cadre de vie, la santé et la sécurité des riverains parce qu'elle signifie un abandon de la souveraineté nationale.

Nous sommes d'autre part inquiets quant aux projets de construction de nouveau terminal entraînant une augmentation énorme du trafic aérien qui passerait de 70 millions à 100 millions de passagers par an.

Oui à la construction d'un troisième aéroport.

Alain Pigot

Agir pour Gonesse

8 mai 1945 – fin de la guerre en Europe
Notons que cette date du 8 Mai 1945 marque avant tout une Victoire Militaire. Le suicide de Hitler terré dans son bunker de Berlin le 25 avril sonne le glas des espoirs allemands. Le Nazisme proprement dit est mort.

Le 8 Mai 1945 donne lieu à une commémoration annuelle avec le dépôt d'une gerbe au pied de la statue du Général de Gaulle et l'hommage face à la tombe du soldat inconnu. N'oublions pas !

Contre un nouvel antisémitisme

En réponse au Manifeste contre le Nouvel Antisémitisme produit par 300 personnalités, une Tribune est parue mardi 24 avril signée par une Trentaine d'IMAMS qui s'indignent contre les actes antisémites mais dénonce aussi « l'idée funeste » selon laquelle le Coran appellerait au meurtre. Il ne faut pas faire l'amalgame avec des gens qui pratiquent la Barbarie au nom d'une religion ou d'une autre au Nom de Dieu.

C'est très grave ce qui se passe, quand nous voyons cette femme (Mireille Knoll) assassinée car juive, Ilan Halimi (tué en 2006) Mohammed Merah à Toulouse, Sarah Halimi en 2017 ce ne sont pas que les juifs qui sont touchés mais ce sont tous les citoyens français

Banlieues : plan Borloo « le vivre ensemble »
L'actualité de ce week-end nous confirme qu'il faut agir et vite en s'attaquant à la question de la Sécurité de l'éducation du Logement, du désenclavement du territoire.

Comme pour les plans précédents qui se succèdent depuis le premier en 1977, il s'agit de casser les ghettos, de favoriser l'égalité des chances ou de redonner des moyens.

Nous nous interrogeons, un Fonds de 5 Milliards d'euros, qui va payer ? Acheter la paix sociale à coup de Milliards !!!!

Comment allons-nous appliquer ce plan dans les quartiers ou les pompiers, police et militaire ne peuvent plus accéder, combattre les trafics en tout genre dans les zones de non-droit réclamés par les habitants des quartiers ?
Qu'attendons-nous pour mettre les habitants « Parents et enfants » devant leurs responsabilités afin qu'à chaque dégât ou dégradation leurs aides ou allocations soient supprimées.

Ce Serait Déjà un Beau Début de Citoyenneté.
Voierie - ZI de la petite ceinture proche du centre

Beaucoup de Sociétés et leurs salaires n'en peuvent plus : devant le très mauvais état des routes les pneumatiques éclatent sans parler des accidents et malgré les plaintes incessantes près de la Ville celle-ci n'a qu'une seule réponse : Voyez avec la Communauté d'agglomération. A Quoi sert la CFE versée par les Sociétés ?

L'Edile n'est-il pas lui-même membre de l'agglomération ! Un Maire ne doit-il pas veiller sur la sécurité des usagers !

J.B.Blazy « La transparence connaît pas »
Une nouvelle fois, nous sommes mis devant le fait accompli. Nous apprenons qu'une nouvelle tribune « élu non inscrit » a vu le jour. Celle de Cédric SABOURET exclu de la majorité Socialo/Communiste et pourtant celui -ci se vante d'être reconduit responsable de la section locale du PS. Mr Blazy et sa troupe seraient-ils exclus ?

Claude Tibi

Le SIEL de Gonesse

Gonesse doit être le laboratoire de l'assimilation républicaine

La France souffre d'une crise existentielle inédite, une crise d'identité liée bien sûr à la perte des repères qui structuraient jusqu'à présent notre espace collectif (remise en cause du modèle familial traditionnel, dévaluation de l'autorité de l'enseignant, suppression du service national, démantèlement des services publics...), mais aussi à notre incapacité à définir notre modèle de société et donc à nous tourner vers l'avenir avec confiance.

L'amour de la patrie, la considération apportée à notre Histoire, la place réservée à la culture classique et le rayonnement de la langue française furent autant de leviers puissants qui contribuèrent jadis à l'unité de la Nation, en facilitant l'assimilation naturelle d'individus de toutes origines. Les travers de la mondialisation, le processus d'intégration européenne et l'émergence du multiculturalisme ont favorisé à coup sûr, ces dernières décennies, l'éclatement de notre identité nationale.

Il est urgent de ressouder les Français autour d'un projet collectif. Cette entreprise doit être menée d'abord au plan national mais doit s'articuler aussi localement à partir des initiatives de terrain. De mon point de vue, l'engagement citoyen des municipalités est fondamental.

Notre ville doit monter l'exemple. Riche d'une mosaïque de communautés ethniques diverses, forte d'une vitalité religieuse qui se conjugue avec la multiplicité des cultes qui se pratiquent sur notre territoire, Gonesse doit être un laboratoire de l'assimilation réussie de ses nombreuses communautés d'origine étrangère, en se dotant pour cela d'une politique offensive. Il ne s'agit plus d'accompagner leur expression en mettant sans discernement des moyens municipaux à leur disposition, - favorisant de la sorte mécaniquement un repli communautariste -, mais bien de rassembler les Gonessiens autour d'un projet collectif qui mettrait enfin les vertus civiques, les valeurs de la République, les attraits de notre culture classique et l'Histoire de la ville au service de cette ambition.

La ville de Gonesse ne doit pas agir seule : une démarche volontariste doit être initiée en ce sens auprès des services de l'Etat, le concours de la région et du département doit être sollicité, la communauté éducative de Gonesse, les services culturels, sportifs et d'action sociale de la commune doivent être également mobilisés.

Voilà un beau projet pour Gonesse qui serait de nature à montrer, hors de nos frontières, le bon chemin à suivre pour enrayer le phénomène d'enfermement communautariste que l'on déplore trop souvent en France. Un projet qui rassemblerait toutes les forces vives de notre ville et qui aurait le soutien, à n'en pas douter, de toutes les composantes politiques de notre commune.

Karim Ouchikh

Elu non inscrit

Favoriser l'installation de professionnels de santé à Gonesse : c'est un objectif majeur ! Début mai, le service d'études du ministère de la santé (DREES) publiait un document intéressant sur le nombre de médecins actifs en France : 226 000 au 1er janvier 2018 soit 10 000 de plus qu'en 2012. Malheureusement, cette hausse ne profite pas à tous les territoires et la banlieue parisienne est menacée de désertification médicale, avec une réduction du nombre des généralistes et des pénuries dans certaines spécialités (pédiatrie).

Gonesse a tout pour être un pôle de référence pour la santé avec un hôpital neuf et de nombreux médecins et professionnels de santé installés de longue date dans la commune. Malheureusement les nuages s'accroissent : le maire de Saint-Denis s'est mieux débrouillé que nous en obtenant que l'hôpital de Saint-Denis soit préféré à l'hôpital de Gonesse comme chef de file du groupement hospitalier de territoire (GHT), la maison médicale située à l'entrée de l'ancien hôpital devrait prochainement fermer et les médecins qui arrêtent leur activité ne sont pas forcément remplacés (ex : fermeture du cabinet du Dr Mrejen avenue François Mitterrand).

Agir pour la santé sur notre territoire, c'est agir pour notre avenir. Certaines communes autour de nous (Villiers-le-Bel, Goussainville) mettent en place des maisons de santé pluridisciplinaires, afin d'attirer médecins, professions paramédicales ... et patients. L'Agence régionale de santé d'Ile-de-France (ARS) encourage ces initiatives par des subventions (un appel à projet est encore en cours). Il faut absolument se porter candidats à ces financements et à ces projets pour attirer de nouveaux médecins et rester une commune leader dans le domaine de la santé.

Privatisation d'Aéroports de Paris : une très mauvaise idée. Le projet de céder le capital d'ADP au privé n'est pas rassurant. Comme pour la privatisation des autoroutes, l'opération pourrait être une mauvaise opération pour l'État. En outre, elle risque de pénaliser les riverains de l'aéroport de Roissy qui seraient encore moins pris en compte par une structure privée. C'est pourquoi j'ai lancé une pétition demandant l'abandon de ce projet, que vous pouvez signer en ligne sur le site change.org ou en passant à mon local (cf. adresse en fin de tribune).

Une municipalité en campagne ? Candidat à sa réélection en 2020 (annonce de candidature faite officiellement lors des vœux à la population en janvier), notre maire est déjà en campagne : multiplication des bâches et panneaux annonçant les futures constructions à différents endroits de la ville, lancement d'une association de soutien etc... Nous devons rester vigilants à ce que les moyens de la commune (et donc payés par nous, contribuables Gonessiens) ne soient pas utilisés avec démesure à des fins électorales. Débattions, discutons et proposons pour Gonesse : retrouvez-moi à 19h tous les 1er vendredi du mois à mon local : 14 rue de l'Hôtel Dieu (centre-ville).

Contact : gonesseavecSabouret@gmail.com

Cédric Sabouret

Elu écologiste

Le budget 2018

Un budget rigoureux et des investissements forts Le budget 2018 a été voté en Conseil municipal le 26 mars dernier. En voici les principaux points. Le budget 2018 a été voté en mars comme dans de très nombreuses communes afin de mieux analyser les lourdes contraintes financières imposées par l'Etat à l'ensemble des collectivités territoriales. L'effort supplémentaire de 13 milliards d'euros d'ici 2022 exigé par le gouvernement aux collectivités est très pénalisant et s'ajoute aux 11 milliards de la période précédente. La dotation forfaitaire, principal concours financier de l'Etat, avait baissé de 3,3 millions d'euros à Gonesse entre 2012 et 2017. Et le gouvernement demande plus encore pour satisfaire les objectifs fixés par Bruxelles. Tous les élus locaux sont unanimes car cette très sévère ponction de l'Etat pénalise gravement les budgets communaux. Le budget de fonctionnement de Gonesse enregistre une très faible progression de moins de 1% (+0,96%). « C'est un budget à la fois prudent et exigeant » explique Michel Jaurrey, maire-adjoint aux finances et commande publique.

Pas de hausse des taux communaux d'imposition

Compte tenu du resserrement des recettes notamment de l'Etat, c'est un budget très rigoureux qui exige beaucoup d'efforts pour rechercher partout des économies tout en préservant la qualité et l'efficacité du service public communal. La gestion saine des finances publiques est un atout qui assure la maîtrise de la dette, totalement sécurisée et maintenue au même niveau depuis 12 ans. Notre ratio de désendettement (nombre d'années d'épargne brute pour rembourser l'intégralité de la dette) est de moins de 5 ans, alors que l'Etat vient de fixer comme règle principale aux communes de ne pas dépasser 12 ans. C'est donc un très bon ratio pour Gonesse. « L'exigence imposée par le Maire pour l'élaboration de ce budget 2018, c'est une fiscalité stable, sans augmentation » indique Michel Jaurrey. Si vous constatez une hausse de vos taxes foncières ou d'habitation, ce sera uniquement en raison de la revalorisation annuelle des valeurs locatives votées par le Parlement.

Une politique d'investissement ambitieuse avec des réalisations importantes

La Ville va réaliser en 2018 des travaux essentiels pour améliorer la qualité de vie des Gonessiens et va continuer à engager des projets structurants pour l'avenir du territoire. Le budget d'investissement est maintenu à un bon niveau pour la réalisation de grands chantiers : réhabilitation de l'Hôtel de Ville, grands travaux du complexe sportifs Eugène Cognevaux, nouveaux locaux pour l'école de musique, deuxième phase de l'aménagement du parking de la Garenne, réaménagement des écoles et des abords de Pégyu Perrault, sans compter tous les travaux d'entretien des bâtiments communaux, de la voirie, de l'éclairage public et des espaces verts.

Mohamed Ouerfelli

